

EXCES POLICIERS

# Dangereuse dérive



La manif du 15 mars, malgré quelques provocations, s'est terminée sans violence. Une semaine plus tard, la police a fait un choix différent. (Photo: RK)

**Le comportement de la police luxembourgeoise et l'attitude de l'Etat envers les droits fondamentaux font l'objet de reproches graves de la part de différentes ONG. Les concernés pratiquent la politique de l'autruche.**

(RK) - "Je leur ai demandé [aux policiers] le pourquoi de cette violence. Tout à coup les choses se sont passées très vite. Il y en avait un derrière moi, j'ai roulé par terre en protégeant ma tête et j'ai reçu des coups au ventre et au visage. Pendant ce temps ils m'ont traité de sale nègre." "La police n'a agi que dans la mesure où il y a eu danger ou infraction." Les deux citations, l'une d'un jeune manifestant, l'autre du ministre de la Justice, malgré les apparences, se rapportent au même événement: les interventions de la police lors de deux manif pour la paix en mars 2003. La semaine dernière, Amnesty International a publié un rapport sur la situation des droits humains en Europe et en Asie centrale, comportant un chapitre sur le Luxembourg, et le ministre a promptement réagi aux reproches avancés. Aujourd'hui vendredi, un collectif de comités pour la paix organise un hearing-table ronde sur la répression policière de mars-avril 2003, couvrant également les manif Arcelor.

## Sécurisation

Les faits avancés dans le rapport d'Amnesty ne sont pas nouveaux: violence excessive de policiers lors des manif, extrême brutalité lors du raid contre des milieux dits islamistes et expulsion d'un ressortissant tunisien torturé par la suite dans son pays d'origine. A noter que toutes ces critiques sont formulées au conditionnel, ce que n'a pas manqué de relever Luc Frieden. Par ailleurs la section locale n'est pas habilitée à s'exprimer sur des affaires concernant son propre pays. "Amnesty est une organisation très prudente en général", explique Bernadette Jung, présidente de l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (Acat). "Je pense qu'elle est en train de rassembler des éléments de preuve, tout comme l'Acat continue à travailler sur

ce dossier." D'après Bernadette Jung, l'usage excessif de la force par la police est un phénomène qui s'amplifie, ces derniers temps, au Luxembourg et ailleurs en Europe. "Cette volonté de 'sécuriser' après le 11 septembre est une cause de souci pour l'Acat."

Concernant les faits, Bernadette Jung reproche d'abord aux responsables de la police d'avoir mal préparé la manif près de l'ambassade américaine. Malgré les avertissements, ils auraient laissé très peu d'espace devant les grillages et amené ainsi une situation où les jeunes poussaient contre ces mêmes grillages. D'après les témoignages rassemblés pour la soirée de ce vendredi, les policiers auraient alors fait usage de leurs matraques. "Ces récits de brutalités correspondent à ce que j'ai entendu de la part de mes élèves", confirme la présidente de l'Acat. Et rajoute: "La matraque a surtout été utilisée contre des jeunes un peu basanés. C'est quelque chose que j'ai vu dans différentes circonstances: des propos racistes et provocateurs de certains membres de la police."

Revenons à l'argumentation de Luc Frieden: il y aurait eu infraction, donc la police était libre d'agir à sa guise. Effectivement, dans un cas, les jeunes ont effleuré des grillages devant l'ambassade américaine, dans l'autre, ils et elles ont bloqué le trafic. Cela peut-il justifier la manière de procéder de la police? Une telle argumentation ressemble à celles dont se servent toutes les dictatures du monde: vous publiez des articles nuisant aux intérêts de l'Etat, vous appartenez à une organisation politique interdite, vous occupez sans autorisation la place Tiananmen - donc le gouvernement a le droit de vous écrabouiller. Le niveau de violence employée diffère fortement, mais le raisonnement est identique.

Cependant, Luc Frieden a assuré que tout s'était déroulé selon les standards internationaux. "Nenni", répond Bernadette Jung. "Les standards internationaux parlent de proportionnalité des moyens. La réponse de la police lors des manif a été totalement démesurée: spray à poivre et jets d'eau, conduisant à des blessures. Evidemment qu'il faut maintenir l'ordre public, mais avec des moyens pacifiques et non des moyens provocateurs." Même son de cloche dans le rapport d'Amnesty, qui renvoie aux "Principes de base des Nations Unies sur l'usage de la force et des armes à feu": La force ne devrait être utilisée "qu['] en dernier recours, de ma-

nière proportionnelle à la menace, et, lorsque son usage est inévitable, de manière à minimiser les dégâts et les blessures."

Concernant le cas du ressortissant tunisien, Bernadette Jung est tout aussi catégorique: "Si cela s'avère exact, c'est très grave. Après les investigations qui ont été menées, on peut penser que la personne en question a été arrêtée aussitôt arrivée à Tunis et a été torturée. Il y a clairement non-respect des conventions internationales par le Luxembourg. On ne peut pas renvoyer quelqu'un chez lui si cela met sa vie en danger. Il n'y a aucune exception à ce droit humain fondamental. Et le gouvernement ne pouvait ignorer la situation en Tunisie: toute personne qui s'oppose au gouvernement risque d'être torturée. En plus, on le soupçonnait d'être islamiste. Ce qui lui est arrivé était acquis d'avance."

Ce qui est au moins aussi préoccupant, pour l'Acat comme pour Amnesty, c'est l'absence d'un mécanisme de contrôle indépendant et public. Qu'il s'agisse de la famille musulmane perquisitionnée "par erreur" ou des manifestant-e-s victimes de violences, ni le Parquet ni l'Inspection générale de la police n'ont donné de suite aux plaintes. Ce mutisme, cette complaisance, au lieu de désavouer les policiers particulièrement haineux et violents, les encourage. Certains témoignages vont plus loin: ils relèvent que des groupes précis de personnes étaient visés: parmi les jeunes, les punks et lors des manif d'Arcelor, les militant-e-s d'extrême gauche. Peut-on parler de répression policière comme le font les organisateur-trice-s du hearing?

## Répression?

"Ce terme est beaucoup trop fort, il ne faut pas mélanger les choses", estime la présidente de l'Acat. "Lorsqu'une ONG de défense des droits de l'Homme parle de répression policière, elle pense à des actions comme celle sur la place Tiananmen, celles dans la bande de Gaza ou celle récemment en Bolivie, avec une vingtaine de morts." Elle préfère parler de "moyen démesurés". Bernadette Jung craint que des formulations excessives ne conduisent à une crispation des politiciens responsables, au lieu de permettre le dialogue.

Lors du hearing en tout cas, le dialogue n'aura pas lieu. D'après nos informations, la police a décliné l'invitation de venir débattre. Son refus n'est point basé sur l'usage du terme "répression" mais sur un principe: les droits et devoirs de la police, ainsi que les voies de recours seraient définis par la loi et ne pourraient donc pas donner lieu à interprétation de sa part.

## EU-Moratorium am Ende

Die EU-Kommission scheint in Sachen Gentech-Lebensmittel einen Gang zulegen zu wollen.

Erstmals seit Bestehen des Moratoriums hat sie dem zuständigen EU-Komitee eine Liste von GMO-Produkten zur Zulassung vorgelegt. Es handelt sich dabei unter anderem um Bt11-Mais der Schweizer Firma Syngenta, sowie eine Körnermais-Sorte des US-Konzerns Monsanto.

Seit Oktober 1998 gilt in der EU ein inoffizielles Moratorium für die Zulassung neuer GMO-Produkte. Einige EU-Staaten, darunter auch Luxemburg, haben damals angekündigt, das Moratorium erst dann aufzuheben, wenn eine Gesetzgebung für den Nachweis und die Kennzeichnung von GMO beschlossen ist. Diese wird aber erst im April 2004 in Kraft treten. Eine Anerkennung der neuen Gen-Produkte durch den Rat würde das Moratorium de facto beenden. Am kommenden Montag soll das Komitee nun sein Votum abgeben, der Rat könnte noch am selben Tag oder bei seiner darauffolgenden Sitzung am 12. Dezember sein Ja-Wort geben. Die Kommission würde unter dem Druck der USA handeln, so die NGO Friends of the Earth (FoE) in einem Kommuniqué. Setze sich die Kommission durch, so FoE, bestünden gute Chancen, dass diese Lebensmittel ungekennzeichnet auf dem hiesigen Markt landen.

## Sechs Monate für Schleuseropfer

Opfer von Schleuserbanden sollen in der Europäischen Union künftig eine Aufenthaltsgenehmigung von mindestens sechs Monaten genießen, wenn sie mit den Behörden zusammenarbeiten. Darauf einigten sich die EU-Innenminister am Donnerstag in Brüssel. Danach bestehe zudem die Möglichkeit einer Verlängerung. Ob die Flüchtlinge Zugang zum Arbeitsmarkt erhalten, sei Sache der Mitgliedstaaten, hieß es.

Die Minister diskutierten darüber hinaus über die so genannte Drittstaatenregelung. Während Deutschland und Österreich auf die EU-weite Einführung einer Liste von Drittstaaten dringen und dabei nur von Belgien und den Niederlanden unterstützt werden, wehren sich dagegen vor allem Großbritannien und Spanien.

## Klimaschutz: Greenpeace stellt radikale Forderungen

Ihre Forderungen in Sachen CO<sub>2</sub>-Reduktion in Luxemburg stellte die Umweltorganisation Greenpeace am vergangenen Dienstag vor. Als Ausgangsbasis diente eine vom Schweizer Energieexperten Heini Glauser erstellte Studie. Dessen Herangehensweise ist radikal. So wirft er die in Umweltkreisen oft ausgeblendete Frage nach der Verteilungsgerechtigkeit der CO<sub>2</sub>-Emissionen zwischen Nord und Süd auf. In der Kyoto-Regelung sieht er eher eine Kurskorrektur als die notwendige Kehrtwende in Sachen Energiepolitik, wobei er sich auf die Prognosen der UN-KlimaexpertInnen stützen kann.

In diesem Sinne sei der Klimaschutzplan der Luxemburger Regierung, so Greenpeace, "sowohl in seiner Zielsetzung als auch in seiner Verbindlichkeit völlig unzureichend". Man könnte vor allem im Bereich Treibstoffverbrauch CO<sub>2</sub> einsparen: über fünf Millionen Tonnen. Zwei Drittel davon gehen auf das Konto des Tanktourismus, für dessen Verschwinden sich Greenpeace klar ausspricht - Sprengstoff für die hiesige politische Landschaft. Unbequem ist die Studie allerdings auch für UmweltaktivistInnen, die in der Förderung des öffentlichen Transportes und dem Ausbau der Solarenergie den Königsweg zur CO<sub>2</sub>-Minderung sehen: Mit nur 0,07 und 0,20 Millionen Tonnen CO<sub>2</sub> gehören diese Maßnahmen nämlich zu den Effizienz-Schlusslichtern.

## Kopfnuss wegen Kopftuch?

Der Kopftuchstreit bewegt nicht nur in Frankreich und Deutschland die Gemüter. Mit der Anfrage der LSAP für eine Parlamentsdebatte ist der Konflikt schließlich in Luxemburg gelandet. Auch die woxx-Redaktion hat das Thema diskutiert - und konnte sich auf keinen gemeinsamen Nenner einigen. Um zu vermeiden, dass die leidenschaftliche Debatte hemdsärmelig wird (siehe Titel), wird die woxx in der nächsten Nummer jeweils Argumente pro und contra Kopftuch vorstellen. Und was denken die geneigten LeserInnen?

woxx - déi aner wochenzeitung / l'autre hebdomadaire, früher: GréngeSpoun - wochenzeitung fir eng ekologesch a sozial alternativ - gegründet 1988 - erscheint jeden Freitag • **Herausgeberin:** woxx soc. coop. • **Redaktion:** Karin Enser (karin.enser@woxx.lu), Robert Garcia (robert.garcia@woxx.lu), Léa Graf (lea.graf@woxx.lu), Richard Graf (richard.graf@woxx.lu), Germain Kerschen (germain.kerschen@woxx.lu), Raymond Klein (raymond.klein@woxx.lu), Stefan Kunzmann (stefan.kunzmann@woxx.lu), Ines Kurschat (ines.kurschat@woxx.lu), Renée Wagener (renee.wagener@woxx.lu), Danièle Weber (danièle.weber@woxx.lu). Unterzeichnete Artikel und Grafiken geben nicht unbedingt die Meinung der Redaktion wieder. Die Redaktion behält sich Kürzungen vor. • **Karikaturen:** Guy W. Stoons • **Fotos:** Christian Mosar • **Verwaltung:** Corinne Saghuber (admin@woxx.lu) • **Bürozeiten:** Mo. - Fr. 9 - 12.30 Uhr. • **Druck:** c. a. press, Luxembourg • **Einzelpreis:** 1,49 € • **Abonnements:** 52 Nummern kosten 65 € (Ausland zzgl. 26 €); StudentInnen und Erwerbslose erhalten eine Ermäßigung von 25 € • **Postscheckkonto:** CCPL IBAN LU18 1111 1026 5428 0000 (Neu-Abos bitte mit dem Vermerk "Neu-Abo"; ansonsten Abo-Nummer angeben, falls zur Hand) • **Anzeigen:** Espace Régie Luxembourg s.a. Tel.: 26 25 75 -1 Fax: 26 25 75-75 • **Recherchefonds:** Spenden zur Unterstützung des weiteren Ausbaus des Projektes auf das Konto CCPL IBAN LU69 1111 0244 9551 0000 der "Solidaritéit mam GréngeSpoun asbl" sind stets erwünscht. Bitte keine Abo-Gelder auf dieses Konto. • **Post-Anschrift:** woxx, b.p. 684, L-2016 Luxembourg • **Büros:** 51, ave de la Liberté (2. Stock), Luxembourg • **E-mail:** woxx@woxx.lu • **Site:** www.woxx.lu • **Tel.:** (00-352) 29 79 99-0 • **Fax:** 29 79 79